

REGLEMENT PARTICULIER DU RALLYE

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME – HORAIRES

Parution du règlement :	vendredi 21 SEPTEMBRE 2007
Ouverture des engagements :	vendredi 21 SEPTEMBRE 2007
Clôture des engagements :	lundi 8 OCTOBRE 2007
Parution du road-book :	dimanche 14 OCTOBRE 2007 à VILLERSEXEL
Vérification des documents et des voitures :	vendredi 19 OCTOBRE 2007 de 17h00 à 20h00 et samedi 20 OCTOBRE 2007 de 7h00 à 10h00, Garage PEUGEOT - COLLIEUX à VILLERSEXEL
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	samedi 20 OCTOBRE 2007 à 10h30 à VILLERSEXEL
Publication des équipages admis au départ :	samedi 20 OCTOBRE 2007 à 10h45 à VILLERSEXEL
Briefing des pilotes :	samedi 20 OCTOBRE 2007 à 11h00 à VILLERSEXEL
Départ :	samedi 20 OCTOBRE 2007 à 12h30 à VILLERSEXEL
Arrivée :	samedi 20 OCTOBRE 2007 à 23h30 à VILLERSEXEL
Vérification finale :	samedi 20 OCTOBRE 2007 au garage PEUGEOT-COLLIEUX à VILLERSEXEL
Publication des résultats du rallye :	samedi 20 OCTOBRE 2007, ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent au parc fermé à VILLERSEXEL
Remise des prix :	dimanche 21 OCTOBRE 2007 à 1h00 à VILLERSEXEL

ARTICLE 1P - ORGANISATION :

L'Association Sportive Automobile LURONNE organise les 20 et 21 OCTOBRE 2007, avec le concours de la communauté de communes du pays de VILLERSEXEL et des municipalités traversées, sous le patronage du Conseil Général de la HAUTE-SAONE une épreuve automobile dénommée :

28^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA HAUTE-SAONE

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA, numéro R389 en date du 31 / 08 / 2007

Comité d'Organisation

Président :	Mr Claude DORMOY
Membres :	Mme Sylvie FAIVRE, Mr Manu CHEVIET et Mr Damien COULON
Secrétariat du Rallye :	ASA LURONNE
Adresse :	43 Bd Charles de Gaulle, 70000 VESOUL
Téléphone :	03.84.75.78.42
Fax :	03.84.75.75.08
Permanence du Rallye :	ASA LURONNE
Lieu, date, horaire :	Garage PEUGEOT-COLLIEUX Rue de la belle huguette à VILLERSEXEL du 19 OCTOBRE 2007 de 16h00 à 20h00 et samedi 20 OCTOBRE 2007 de 7h00 à 11h00, ensuite PC à la mairie de VILLERSEXEL.
Téléphone :	du vendredi 19 OCTOBRE 2007 de 16h00 au dimanche 21 OCTOBRE 2007 à 2h00 :

06.30.74.27.83

1.1P - OFFICIELS

Commissaires Sportifs (pdt) :	Mr Jean-Claude DUVAL	licence n° 1296	ASA 0313
	Mr Michel POIVEY	licence n° 12507	ASA 0207
	Mr Patrick JOVE	licence n° 128187	ASA 0203
Directeur de Course :	Mr Jean Charles BIDAL	licence n° 1625	ASA 0305
Adjoint à la direction de Course :	Mr Jean MAUSHART	licence n° 35260	ASA 0307
Adjoint à la direction de Course :	Mr Olivier DEVAUX	licence n° 1754	ASA 0314
Responsables d'ES :	Mr Thierry COURANT	licence n° 16140	ASA 0419
	Mr Hubert BENOIT	licence n° 3617	ASA 0411
Médecin :	Dr Maleck SALLOUM		
Commissaires Techniques :	Mr Denis DERCHE	licence n° 35447	ASA 0308
	Mr Jean-Louis REVERCHON	licence n° 6835	ASA 0419
Commissaire technique stagiaire	Mr André LALLEMAND	Licence n° 55989	ASA 0411
Commissaire Technique responsable :	Mr Hervé CUNY	licence n° 33001	ASA 0312
Chargée des relations avec les concurrents :	Mme Monique FRANCE	licence n° 29181	ASA 0419
Chargé des relations avec la presse :	Mr Pierre André BOUVENET	licence n° 163626	ASA 0419
Chronométrage	Mme Michèle CHOLLEY	Licence n° 9463	ASA 0409
Classement	ASA LURONNE		

1.2P - ELIGIBILITE

Le 28^{ème} Rallye régional de la Haute-Saône compte pour la coupe de FRANCE des rallyes 2008, les challenges Bourgogne Franche-Comté 2008, les challenges ASA LURONNE 2007, le challenge STPI-PRE SERROUX 2007 et le challenge VESOUL ELECTRO DIESEL 2007.

1.3P - VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu le vendredi 19 OCTOBRE 2007 de 17h00 à 20h00, et le samedi 20 OCTOBRE 2007 de 7h00 à 10h00, au garage PEUGEOT-COLLIEUX, rue de la belle huguette à VILLERSEXEL (70110).

L'horaire de convocation est à respecter scrupuleusement, l'organisateur installera un système de pointage, tout retard sera sanctionné par une amende de 15 euros pour les 2 premières tranches d'une demi-heure entamées puis 15 euros par heure supplémentaire.

Les vérifications finales seront effectuées le cas échéant au garage PEUGEOT-COLLIEUX, rue de la belle huguette à VILLERSEXEL.

Prix de la main d'œuvre : 45 € TTC

Article 2 - ASSURANCES :

Conforme au règlement standard FFSA

Article 3 - CONCURRENTS ET PILOTES :**3.1P- DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

3.1.5P - Toute personne qui désire participer au 28^{ème} rallye régional de la Haute-Saône doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 8 OCTOBRE 2007 minuit.

3.1.10P - Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P - Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs :	tarif de base	220 €
	1 concurrent-pilote membre ASA LURONNE	210 €
	2 concurrents-pilote membres ASA LURONNE	200 €
- sans la publicité facultative des organisateurs :		440 €

3.1.12P - La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3 - ORDRE DE DEPART

3.3.1 - Le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.

ARTICLE 4P - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P - ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA

L'assistance sera obligatoire dans le parc prévu à cet effet, au parking GTM Terrassement, le Rullet à LES MAGNY (70110), suivant le plan figurant au road book.

Les remorques devront rester au parc prévu à cet effet, face au garage PEUGEOT-COLLIEUX, à la scierie PIGUET, rue de la belle huguette, à VILLERSEXEL.

4.3.2.3P - Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 5P - PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P - DESCRIPTION

Le 28^{ème} rallye régional de la Haute-Saône représente un parcours de 142.500 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.900 km.

Les épreuves spéciales sont :

- Samedi 20 OCTOBRE 2007 :	ES 1/3/5	6.000 x 3
- Samedi 20 OCTOBRE 2007 :	ES 2/4/6	7.300 x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe «itinéraire».

6.2P - RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6P - Les reconnaissances auront lieu :

Le dimanche 14 OCTOBRE 2007 de 8h00 à 12h00 & de 14h00 à 21h00

Le vendredi 19 OCTOBRE 2007 de 8h00 à 12h00 & de 14h00 à 21h00

Ces reconnaissances devront s'effectuer à l'aide d'un véhicule muni du macaron spécifique avec un n° d'ordre remis lors de l'engagement, dans le cadre de la réglementation FFSA (ARTICLE 6-2) et du strict respect du code de la route et des riverains.

Le non-respect de ces consignes entraînera l'application des pénalités prévues par la FFSA .

ARTICLE 7 - DEROULEMENT DU RALLYE**7.2P - DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTRÔLES**

7.2.11P - Les signes distinctifs des commissaires sont :
- commissaires de routes : chasuble jaune

ARTICLE 8P - RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9P - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P - PRIX

a) Prix en espèces (euros)

		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
SCRATCH		260	200	160	
GROUPES		90	60	30	
CLASSES	+ de 10 partants	220	110	70	35
	5 à 10 partants	220	90	40	
	3 à 4 partants	220	80		
	1 à 2 partants	220			

1^{er} équipage 100% féminin : 220 euros

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N et FN confondus, Groupe A et FA confondus, Groupe F2000, Groupe GT de Série.

Dans le cas d'un nombre de partants dans le groupe inférieur à 10, les prix du groupe seront divisés par 2.

b) Autres récompenses :

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la Coupe des Dames.

Il sera également attribué de nombreuses coupes.

Trois commissaires seront récompensés par tirage au sort (coupes).

La remise des prix se déroulera le dimanche 21 OCTOBRE 2007 à 1H00 à la salle des fêtes de VILLERSEXEL, place de la mairie. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

SAMEDI 20 OCTOBRE 2007 - ITINERAIRE
--

Départ parc fermé à VILLERSEXEL, D486, D50, GTM le Rullet, assistance, D50, D486, VILLERSEXEL, D4, SAINT-SULPICE, D4, VILLAFANS, ES1/3/5, VC, ES2/4/6, D9, VILLERSEXEL, soit parc de regroupement, D486 ...pour 2 autres sections ou après ES6, parc fermé d'arrivée de l'étape et du rallye.